

# MANAGEMENT des PERSONNES

Réf :AR0047

<u>OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES</u>	
<u>PUBLIC CONCERNE</u> - Dirigeants - Personnel d'encadrement - Toute personne appelée à être promue à un poste de management	<u>PRE-REQUIS</u> - Savoir parler et comprendre la langue française
<u>OBJECTIFS</u> ✓ Enseigner ou rappeler les règles permettant de manager efficacement une équipe. ✓ Eviter les écueils habituels. ✓ Donner aux participants la formation pratique leur permettant de mettre en œuvre les règles de base	
<u>CONTENU :</u>  ✓ Les fondements de la fonction managériale.  ✓ Appréhender les attentes de l'équipe.  ✓ Les qualités humaines : écoute, compréhension, décodage, constitution d'équipe, faculté d'intégration.	✓ Le savoir faire technique : évaluation individuelle et collective, construction d'indicateurs et tableaux de bord, aptitude à récompenser et à sanctionner.
<u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE</u> Magistrale et démonstrative (+ multimédia), participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique	
<u>MODALITES FORMATIONS</u> Formation inter ou intra	<u>NOMBRE STAGIAIRES</u> - En intra maximum 9 personnes - En inter formation validée à partir de 5 personnes
<u>DUREE FORMATION</u> 1 jour	<u>SANCTION/DIPLOME</u> Attestation de fin de stage